Novembre 2026

AVIS FAVORABLE DE « SAUVONS LE CLIMAT »
À LA PROLONGATION DU PARC NUCLEAIRE AU-DELA DE 60 ANS

Nucléaire et climat

Le collectif « Sauvons le Climat » rappelle que les enjeux liés au dérèglement climatique sont majeurs et qu'il est indispensable de lutter dans la durée contre les émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, les politiques de l'énergie doivent s'inscrire dans le temps long, ce qui implique de disposer de sources énergétiques durables et décarbonées, c'est-à-dire non fossiles. L'électricité décarbonée doit ainsi, dans tous les cas, être au cœur de toute stratégie énergétique raisonnable et réaliste.
D'ores et déjà, le parc électronucléaire français est le moyen pilotable le plus efficace et le plus compétitif pour produire l'électricité dont le pays_mais aussi ses voisins européens_ a besoin pour réduire massivement ses émissions de gaz à effet de serre conformément aux engagements internationaux. Ce nucléaire est également essentiel pour renforcer l'indépendance énergétique du pays tout en assurant la stabilisation du réseau national et européen, fragilisé par le développement massif des moyens de production intermittents couplés aux réseaux par des technologies numériques qui soulèvent de nouvelles questions de sécurité. Et même si le parc actuel de réacteurs en fonctionnement est amené à être complété dans les quinze prochaines années, afin que l'augmentation des consommations d'électricité décarbonée puisse être satisfaite, la question de sa durée de vie doit être instruite. Est-il nécessaire enfin de rappeler que les dépenses d'investissement à consentir pour adapter le parc à une prolongation d'une vingtaine d'année sont bien inférieures à celles qui seraient nécessaires pour le remplacer par les capacités neuves correspondantes ?

Assurer la pérennité de ce parc est donc essentiel, dans un cadre où la sûreté et la protection de l'environnement doivent rester aux meilleurs niveaux actuels : ce parc bénéficie déjà d'une rénovation (« grand carénage ») et de mises à niveau de sûreté exceptionnelles en cours d'implémentation. Pour autant, il dépassera les 60 ans d'exploitation entre 2040 et 2060, dans un contexte où les changements climatiques continueront probablement à se renforcer, pouvant durcir les conditions d'exploitations connues aujourd'hui. L'adaptation du parc aux conditions climatiques est déjà l'enjeu principal des 5èmes visites décennales. La stratégie d'adaptation jusqu'à un horizon pouvant aller jusque vers 2080 fera donc nécessairement partie du dialogue entre EDF et l'ASNR, comme cela est déjà prévu aujourd'hui. Elle devra s'appuyer sur les meilleures prévisions internationales d'évolution du climat et des événements d'origine climatique pouvant affecter les centrales nucléaires comme tous les moyens de production ainsi que les réseaux électriques.

Dialogue technique et sociétal

Le dialogue entre EDF et l'ASNR s'est construit depuis maintenant quatre ans, sur la base d'un besoin clairement exprimé d'anticipation des problématiques qui pourraient apparaître lors des futures visites décennales. Les anticiper dès maintenant pour y répondre est le sens de la

démarche. Celle-ci s'appuie sur un dossier consistant de l'exploitant d'EDF et des avis techniques exprimés par l'ASNR et par les groupes permanents d'experts déjà réunis. Le dialogue s'est récemment élargi à la société civile (webinaire, consultation des CLI et du public,..).

« Sauvons le climat » est satisfait de l'anticipation ainsi mise en œuvre et de la qualité des échanges. Nous prenons note que le projet d'avis de l'ASNR acte de la reconnaissance « qu'il n'y a pas d'obstacle à la poursuite du fonctionnement des réacteurs au-delà de leurs 60 ans pour lesquels EDF ne disposerait pas de levier d'action, même si des travaux conséquents d'EDF sont encore nécessaire afin de confirmer l'efficacité de ces leviers et de constituer la démonstration de sûreté indispensable ».

Nous notons également qu'une collaboration internationale à caractère technique et scientifique a été lancée par EDF afin d'échanger les expériences et résultats d'études. Nous nous en félicitons d'autant plus que certains opérateurs exploitent des réacteurs plus anciens que les nôtres et prévoient également d'aller au-delà de 60 ans. Certains disposent même déjà d'autorisations ou de licences pour aller jusqu'à 80 ans (20 réacteurs aux USA et 2 en Finlande). Leur expérience est sans doute riche d'enseignements à tirer, tant au niveau technique que sur la nature des concertations engagées. La stabilisation du référentiel d'exigences (hormis celles liées à l'adaptation aux changements climatiques qui restent à venir) devra être à la base de ces concertations, afin d'en éviter la complexification que l'on a pu constater dans les deux dernières décennies, soulignée par l'Inspecteur Général à la Sûreté Nucléaire d'EDF, comme par l'ASNR elle-même[1].

Vieillissement et obsolescence des composants

C'est bien sûr l'enjeu principal du dossier et nous notons que le dialogue a déjà bien porté sur celui-ci. Nous notons que les efforts engagés par EDF sont importants, notamment sur les composants non ou difficilement remplaçables. Au-delà des dispositions techniques, déjà mises en œuvre pour certaines (comme par exemple la réduction des flux neutroniques en périphérie de cœur, ou le recours à des revêtements composites pour améliorer l'étanchéité des enceintes internes du 1300 MW), des programmes de suivi en exploitation sont intensifiés et des programmes de R&D sont lancés. Ils font appel à l'innovation sur des sujets bien ciblés et prometteurs.

Certains composants deviendront obsolètes dans les horizons de temps visés. Ce sera probablement le cas du contrôle-commande et l'expérience américaine (où le CC a été remplacé déjà dans plusieurs centrales) sera riche d'enseignements. L'expérience de certaines filières industrielles où de telles opérations ont déjà eu lieu pourra aussi être exploitée.

Intégration du nucléaire dans le système électrique

[1] Rapport 2025 de l'ASNR sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France p 11 : « les dispositions prises à la conception et à la réalisation ne doivent pas rendre l'exploitation des installations nucléaires trop complexes, car cela ne serait pas favorable à la sûreté nucléaire et la radioprotection ».

Le parc nucléaire actuel est appelé à moduler sa production de plus en plus souvent avec des amplitudes de plus en plus importantes, ce qui a conduit l'ASNR à demander à EDF une analyse des conséquences en matière de sûreté. La politique énergétique actuelle prévoit un développement tel des énergies renouvelables intermittentes qu'il est certain que la modulation va encore s'accroitre. L'ASNR demande à EDF de poursuivre ses analyses dont les premières conclusions paraissent rassurantes. Au-delà de ces analyses qui portent sur la tenue des matériels et sur leur exploitation, nous pensons que, plus largement, l'expérience des difficultés de l'exploitation du réseau (actuelles et dans les prochaines années) doit être intégrée en toute transparence à ce dossier car les mises en services prochaines de capacités importantes de production solaire et éolienne ne seront pas sans conséquences. Une ré-interrogation des perspectives et taux de développement simultané des ENRi à plus long terme devra également avoir lieu.

Sauvons le Climat salue le principe même de l'anticipation de l'instruction des perspectives de poursuite du fonctionnement des réacteurs au-delà de 60 ans et porte un avis favorable sur le projet d'avis présenté par l'ASNR.

Copyright © 2026 Association Sauvons Le Climat